

Image not found or type unknown



Desistement d'action

Par **Nella195**, le **06/01/2022** à **09:41**

Bonjour, j'ai demandé un désistement d'action qui a été faite par un avocat pour annuler la procédure que j'avais engagé. Le désistement a été fait avant que le défendeur présente une défense. L'audience est quand même maintenue. Est ce qu'il faut attendre l'audience pour que le désistement soit confirmé par le juge svp ? Merci